

## formation interdépartementale - 3 journées à Clermont-Ferrand jeudi 07, lundi 11 mars et mardi 12 mars 2024

Depuis plusieurs années, des débats et controverses médiatiques témoignent d'une méconnaissance de la laïcité dans son acception française – y compris au sein des institutions – focalisée souvent sur ce qu'elle interdit au détriment de ce qu'elle garantit comme libertés individuelles et collectives. Le plan de formation Valeurs de la République et Laïcité (« VRL ») constitue une réponse à la demande de qualification et d'accompagnement des acteurs de terrain pour leur permettre de faire face aux situations qu'ils rencontrent ou aux interpellations dont ils font l'objet. Il est déployé par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), en s'appuyant sur un réseau de formateurs(trices) habilités pour intervenir à divers niveaux. L'ambition de ce plan est d'aider à adresser à tous, et tout particulièrement aux jeunes, un discours clair et sans équivoque sur ce qu'est la laïcité et ce qu'elle n'est pas, et sur le lien fort entre ce principe et les valeurs de la République.

### Participants

Cette formation de 3 jours s'adresse à celles et ceux dont le projet est d'être habilité.e pour pouvoir animer des formations « VRL ». Il peut s'agir d'agents publics ou d'acteurs du secteur associatif, dotés d'une appétence pour la formation et l'animation de groupes. Il est recommandé d'avoir suivi préalablement la formation « [VRL](#) » de 2 jours.

### Engagement demandé aux participant(e)s

Devenir formateur.trice habilité.e implique à s'engager à animer gratuitement des sessions « Valeurs de la République et Laïcité » de 2 jours destinées aux acteurs de terrain en contact avec le public (niveau 3).

Ces actions seront à mener dans le strict respect du kit pédagogique élaboré par l'ANCT. Elles sont la base du plan « VRL » et permettent de partager de nombreuses connaissances utiles aux acteurs de terrain dans leurs activités professionnelles ou bénévoles. Elles entendent également favoriser le développement de savoir-être adaptés en cas d'interpellations par les publics à propos des problématiques traitées. Dans la mesure où le plan « VRL » est un dispositif initié et piloté par l'État, les personnes désireuses d'animer des formations s'inscrivent dans une logique de reconnaissance officielle. Leur participation est soumise à une validation par l'administration.

Pour ce faire, le CRI Auvergne collecte et transmet des informations à l'autorité de tutelle quant à la situation des participants inscrits à la formation de formateurs.trices, ainsi qu'aux modalités pratiques d'organisation des sessions de deux jours que ceux/celles-ci prévoient de mener s'ils/elles sont acceptés.es.

En fin de formation chaque formateur.trice ayant satisfait aux différents critères se voit délivrer une habilitation (par la

DREETS Auvergne-Rhône-Alpes) valable trois ans, conditionnée par l'animation de trois formations de deux jours chaque année dans son réseau d'acteurs professionnels ou bénévoles et/ou son territoire.

### Objectif de la formation

À l'issue des 3 jours de formation, les participants seront capables d'animer la formation finale de deux jours (niveau 3), sur la base du kit pédagogique.

### Les participants seront en capacité de :

- Comprendre leur rôle dans le déploiement du plan national de formation.
- Transmettre de manière neutre et objective les éléments politiques, historiques et juridiques qui définissent ce qu'est la laïcité en France aujourd'hui.
- S'approprier la progression pédagogique, le matériel et les méthodes d'animation du kit de formation.
- Appréhender les notions générales de la laïcité et des valeurs de la République afin d'adopter une position adaptée en tant qu'acteur de terrain.
- Développer des capacités de communication favorisant l'échange constructif autour de la laïcité en tenant compte des points de vue en présence.

**Contenus :** Etude détaillée du scénario de la formation finale de deux jours (niveau 3) ; étude détaillée des objectifs, des contenus et de la mise en œuvre de chacune des séquences ; entraînements et mises en situation d'animation...

**Pré-inscription :** [Cliquez ici](#)

CRI Auvergne

6 rue du Clos Notre Dame - 63000 Clermont-Ferrand

Tél. 04 73 90 48 16

Mail : [contact@cri-auvergne.org](mailto:contact@cri-auvergne.org) -

[www.cri-auvergne.org](http://www.cri-auvergne.org)

La formation sera animée par Marie PEYRAT et Serge MEVREL, formateur.trice habilités « niveau 1 » par l'ANCT dans le cadre du plan national « Valeurs de la République et Laïcité ».